



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du 30 avril 2008 tenue au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie à 19 heures.

1. BIENVENUE ET PRÉSENCES

Monsieur Yves Cossette souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Monsieur Yves Cossette fait la lecture du projet d'ordre du jour. Les sujets suivants sont ajoutés au point 5.1 : - Congrès FCPQ

- Congrès de l'AQIS
- Secrétariat général
- Comité à la vie professionnelle EHDAA.

Madame Danny Brouard propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté

3. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 27 FÉVRIER 2008

Madame Chantal Tourigny propose l'adoption du procès-verbal du 27 février 2008.

Adopté

Suivi du procès-verbal de la séance du 27 février 2008 :

Madame Dauphinais apporte une précision concernant la revue Action Parents au point 5.1.

Monsieur Cossette précise qu'il informera les membres de la discussion en comité exécutif concernant le caractère privé ou public au point 5.4 de la présente réunion.

Monsieur Cossette demande à Madame Dauphinais de nous faire parvenir une synthèse des mesures existantes concernant les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage afin de l'ajouter à notre cartable.

4. MOT DE NOTRE REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Point reporté

5. POINTS D'INFORMATION

Le point 5.4 est devancé pour permettre à Monsieur Claude Leclerc, directeur général de nous exposer l'orientation de la commission scolaire face au caractère privé ou public des séances du comité consultatif aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

5.4 AUTRES

Monsieur Cossette souhaite la bienvenue à Monsieur Claude Leclerc. M. Leclerc fait un bref historique de son intérêt pour la clientèle handicapée et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Monsieur Cossette fait part des vérifications du comité exécutif. Monsieur Leclerc mentionne qu'il y a consensus auprès des commissaires sur le caractère privé ou public et la position de la Commission scolaire de l'Énergie est que le caractère privé prévaut. Monsieur Leclerc explique la décision via la structure de la commission scolaire et les responsabilités de chacun des comités : conseil des commissaires, comité de parents, comité exécutif, comité consultatif de gestion, comité consultatif de transport.

Une question reste à éclaircir. Compte tenu que nous sommes des membres nommés et non élus, est-ce que les procès-verbaux devraient être des comptes rendus? Madame Dauphinais nous reviendra sur cet aspect.

Monsieur Cossette fait part de l'article de la revue Action Parents qui met en évidence le caractère public du comité consultatif aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Cet article a été écrit par une professeure de l'Université de Sherbrooke et représente un avis.

Monsieur Leclerc et Monsieur Cossette précisent que vers le 15 mai une possibilité d'évolution de la gouvernance des commissions scolaires soit émise. La loi pourrait être modifiée. Histoire à suivre.

5.1 CORRESPONDANCE REÇUE

Point reporté

5.2 BUDGET

· Actuel : Solde au 11 avril 2008 : 1 165,00 \$

5.3 SERVICES ÉDUCATIFS

- *Présentation de l'organisation des services spécialisés*
- *La violence à l'école*

6. POINTS DE CONSULTATION

6.2 Affectation des ressources financières pour les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

- **Monsieur Yves Cossette souhaite la bienvenue à Monsieur Normand Piché. Madame Dauphinais fait un préambule pour la présentation qui nous est faite. Elle précise qu'une autre classe de langage verra le jour à la Commission scolaire de l'Énergie. Cette classe sera à l'école secondaire des Chutes, l'autre déjà existante est à l'école secondaire Val-Mauricie. Madame Dauphinais fait le portrait des services de la commission scolaire. Les différents tableaux comparatifs, le nombre d'heures, nous serons remis pour la prochaine rencontre.**

Madame Renée Tremblay lors de la prochaine rencontre nous fera part du pourcentage des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tant au primaire qu'au secondaire intégrés en classe régulière.

Monsieur Piché nous présente les différents tableaux qui aident à prendre des décisions éclairées.

Monsieur Cossette remercie Monsieur Piché pour la présentation.

Monsieur Cossette demande à Madame Dauphinais de faire circuler la feuille d'appréciation afin de respecter l'horaire établi pour la fin de la séance.

7. PROCHAINE SÉANCE

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Madame Chantal Tourigny propose la levée de la séance.

Adopté

**Yves Lapointe
Secrétaire**